



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2019 A 20 H

Conseillers présents : Daniel BÉGUET, Jean-Claude MONTEYREMARD, David RENAUD, Serge BOURDIN, Christine CHURY, Marie-Jo LADREYT, Aurélie LECUYER, Denise VOLLAT

Conseillers excusés : Valérie BERNARD (donne pouvoir à Marie-Jo LADREYT), Laure DE FILPO (donne pouvoir à David RENAUD), Pascal HENRY (donne pouvoir à Daniel BÉGUET), Michèle MIGNEROT (donne pouvoir à Denise VOLLAT), Christophe SECRET (donne pouvoir à Jean-Claude MONTEYREMARD), Roger ROBIN (donne pouvoir à Serge BOURDIN)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 03 MAI 2019

Le Conseil Municipal approuve, à 14 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 03 mai 2019.

2 – DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS

En début de séance du Conseil Municipal, un responsable d'ENEDIS est venu présenter le projet de déploiement des compteurs Linky et répondre aux différentes questions des élus. Il est rappelé que dans le cadre de la modernisation du réseau de distribution, ENEDIS a entrepris le déploiement de ces compteurs.

A partir du mois de septembre 2019, une entreprise partenaire d'ENEDIS interviendra pour le remplacement des compteurs. Sur la Commune, 691 compteurs sont concernés.

3 – ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ - DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire rappelle qu'une maison cadastrée B 727, située dans la Grande Rue et à proximité du Cœur de Village est à vendre. Monsieur le Maire expose qu'il serait opportun d'acquérir cette maison et de la démolir afin de sécuriser le

cheminement des piétons et également de désenclaver le bâtiment du Cœur de Village abritant les commerces.

Le propriétaire a été rencontré, la proposition d'acquisition par la Commune pour un montant de 60 000 € a été acceptée par celui-ci.

Le Conseil Municipal, décide, à 14 voix POUR, d'acquérir la maison cadastrée B 727 pour un montant de 60 000 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les documents à intervenir.

4- Questions et informations diverses

4-1 Avancement des dossiers suite aux décisions prises lors du vote des budgets

- Mise en accessibilité du bâtiment de la Mairie : Les avis d'appels d'offre n'ont, pour l'instant, pas été lancés.
- Mise en accessibilité du bâtiment de La Poste : Les travaux devraient débuter en septembre 2019.
- Acquisition d'une propriété. Un devis sera demandé pour la démolition de cette propriété. Les services d'ENEDIS et de France Télécom ont été consultés pour connaître les démarches à suivre pour le dépôt des potences situées sur la propriété. Des devis devraient parvenir prochainement.
- Démolition de la propriété communale située à l'angle de la Grande rue et de la rue du Centre : Les services de France Télécom ont été contactés pour connaître la démarche à suivre pour le dépôt de la potence située sur la grange, un devis devrait parvenir prochainement. Dans le cadre de la démolition de cette grange, la reprise de la façade de la propriété jouxtant celle-ci devra être réalisée. Des devis ont été demandés à différentes entreprises.
- Signalétique directionnelle : Des reports dans les délais de livraison des mâts sont annoncés, la mise en place sera réalisée avant la fin de l'année 2019. Dans le cadre de ce projet, des autorisations ont dû être demandées à des propriétaires afin de poser des lattes sur leurs biens. Si certains propriétaires ont déjà donné leur accord, une copropriété sise dans la Grande Rue a refusé l'implantation d'une latte sur la façade de son immeuble, une autre solution devra être trouvée. Suite à la décision de remplacer les deux panneaux d'entrée du village indiquant le site du Point Vert, des devis ont été réceptionnés.
- Groupe scolaire : Le Plan de Prévention et de Mise en Sûreté a été mis en place.
- Diagnostic pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie : l'étude est en cours.

4-2 Travaux de voirie

Différents travaux de voirie sont programmés :

- Parking du stade Jean Christin et de la Maison des Associations : le recouvrement en enrobé du parking pour l'accessibilité du bâtiment et pour l'organisation du stationnement et l'installation d'un dispositif empêchant l'accès sur la partie pavée.
- Parking de la Poste : la réalisation d'une place de stationnement réservée aux handicapés afin de se mettre en conformité avec le dossier de mise en accessibilité de la Poste.
- Carrefour de la Grande Rue et de la Rue de la Plantaz : la réalisation d'une descente pour faciliter la mobilité des personnes.
- Carrefour de la Rue du Lac et de la Rue de la Vallée Bleue : la mise en place de bordures, la reprise de la chaussée dans ce carrefour et la traversée de la chaussée afin accéder au passage piétonnier.
- Travaux de point à temps sur l'ensemble de la voirie communale.
- Parking du Groupe Scolaire : Modification de la place PMR (personne à mobilité réduite).

4-3 Feu d'artifice du samedi 20 juillet 2019

Des devis ont été validés pour la présence d'une association de secourisme et pour la présence d'agents de sécurité.

Le dossier relatif à la sécurité a été transmis, une rencontre avec les services de la Sous-Préfecture est programmée, le mardi 09 juillet 2019.

4-4 Résiliation de bail professionnel

Le médecin généraliste installé dans la Maison Médicale a fait parvenir, en mairie, un courrier annonçant la résiliation de son bail professionnel au 30 novembre 2019.

4-5 Recensement de la population en 2020

Le recensement de la population communale aura lieu du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.

Le coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement doit être désigné avant le 30 juin 2019. Il sera demandé au coordonnateur qui a exercé ces fonctions en 2015, si cette mission est de nouveau susceptible de l'intéresser.

4-6 Restaurant du Point Vert

Un devis pour la mise en place d'un système de climatisation réversible pour le Restaurant du Point vert a été réceptionné. Ce devis est d'un montant de 15 500 € TTC. Le Maire précise qu'il semble opportun de mettre en place un système de climatisation afin d'optimiser l'utilisation du bâtiment. Le Conseil Municipal donne son accord.

4-7 Site du Point Vert

- Suite à l'orage survenu le samedi 15 juin 2019, de nombreux arbres de la plage ont été déracinés. Les employés communaux sont chargés de nettoyer les lieux. Des tuiles du Restaurant du Point Vert ont aussi été arrachées, une entreprise de charpente interviendra prochainement.
- Les travaux de faucardage des herbes aquatiques du plan d'eau ont débuté.

4-8 Solution d'appel d'alerte à la population multimédia

Dans le cadre de la mission qui incombe aux communes d'alerter les administrés en cas notamment de tempête, de canicule, d'incident technologique, une proposition d'une société est parvenue en mairie. Cette société propose la mise en service d'un système permettant la diffusion de messages d'alerte par automate d'appels téléphoniques, et par envoi de SMS. La proposition s'élève à un montant de 950 € pour la mise en place du système et de 800 € pour un contrat d'entretien et de suivi sur trois ans. Le Conseil Municipal donne son accord.

4-9 Bibliothèque

Dans le cadre du bon fonctionnement de la bibliothèque, l'installation d'une ligne téléphonique fixe est souhaitée, cette demande sera étudiée.

4-10 Stade du Charmieux

Le vol des mains-courantes a été constaté, une plainte sera déposée en Gendarmerie.

4-11 Ain Bugey Valromey Tour

Le départ de la 1ère étape de la course cycliste Ain Bugey Valromey Tour se déroulera sur la Commune, il aura lieu le jeudi 11 juillet 2019. Des arrêtés de circulation et d'interdiction de stationnement ont été pris.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 06 septembre 2019 à 20 heures